

➤ RIPOSTE dans les quartiers populaires

Manif pour Lahoucine

On se souvient de Lahoucine Aït Omghar abattu de 5 balles par la police, en mars 2013, alors qu'il était « armé » d'une... paire de ciseaux. Pour que la justice ne traîne pas indéfiniment, pour que la lumière soit faite, une manifestation a eu lieu le 14 mai face au tribunal de Béthune (Pas-de-Calais) : 120 personnes environ ont exprimé leur peine et leur colère, et pendant près de 4 heures, fait le siège du tribunal (qui face à cela a du fermer). Un moment particulièrement impressionnant : quand une quinzaine de manifestants portant le T-shirt « Urgence notre police assassine ! » se sont alignés face au rideau de CRS pendant qu'une sono diffusait la liste des personnes tuées par la police depuis 2000.

Les familles d'Amine Bentounsi et de Wissam El Yalmni tués par la police, l'un à Noisy-le-Sec et l'autre Clermont-Ferrand, ont apporté leur solidarité et rappelé par leur présence que malheureusement Lahoucine n'est pas un cas isolé.

Relaxe pour Amal Bentounsi

la sœur d'Amine Bentounsi tué par la police le 21 avril 2012 à Noisy-le-Sec d'une balle dans le dos alors qu'il fuyait. Le procès intenté par le ministère de l'intérieur pour « diffamation envers la police » visait les propos d'une vidéo publiée sur le site <http://www.urgence-notre-police-assassine.fr/> « Vous voulez commettre des crimes en toute impunité sans jamais être inquiété par la justice ? [...] Prêt à tuer sans être en état de légitime défense ? [...] Ne vous inquiétez pas, même si vous êtes coupable, on s'arrangera pour que vous ne le soyez plus. Alors n'attendez plus, la police est le meilleur des métiers pour être au-dessus des lois ».

Le 28 mai le tribunal correctionnel de Paris a prononcé la relaxe. Amal déclarait « La justice nous autorise à dire ce qu'on pense des violences policières. C'est une petite victoire. Maintenant, on attend la grande. »



Manifestation pour Lamine Dieng

Lamine a été étouffé dans un fourgon de police le 17 juin 2007 à Paris, alors qu'il était menotté et immobilisé face contre terre. Là, sur le plancher du fourgon, tandis qu'un policier pressait sa tête, quatre autres comprimaient son thorax, agenouillés respectivement sur son épaule droite, son épaule gauche, son bassin et ses jambes maintenues repliées. 7 ans après cet homicide barbare, le juge d'instruction vient d'envoyer une ordonnance de non-lieu à la famille Dieng. Soyons nombreux le samedi 21 juin 2014 à 14h au 58 rue des Amandiers 75020 Paris, Métro Père-Lachaise. <https://www.facebook.com/collectif.lamedien>

Manifestation pour Ali Ziri

Le 11 juin 2014, cela fera cinq ans qu'Ali Ziri ce chibani de 69 est mort deux jours après son interpellation par la police à la suite d'un contrôle routier. Le « Collectif Vérité et Justice pour Ali Ziri », qui réunit des citoyens et une trentaine d'organisations associatives, a organisé un rassemblement, le vendredi 11 avril, devant le tribunal de Pontoise. Suite à l'annulation du non-lieu, l'affaire sera examinée à Rennes. Et le 11 juin prochain à 18h pour le 5e anniversaire de la mort d'Ali, soyons nombreux au rassemblement qui partira du parc des Berges de Seine à Argenteuil pour se rendre ensuite sur les lieux du drame. <http://collectif-ali-ziri.over-blog.com/>

Mobilisation pour Dorsaf et Walid

En juin 2013, ces membres du comité Vérité et Justice pour Abdelhakim Ajimi étaient condamnés à 4 mois de prison avec sursis et 300 euros chacun de dommages et intérêts. Plus qu'un soi-disant « outrage », c'est toute leur implication et par là toute la mobilisation pour faire la vérité sur la mort Abdelhakim Ajimi qui est visée. L'accusation vient de deux policiers qui « assuraient la sécurité » lors du procès des policiers jugés coupables de la mort du jeune homme qui s'est tenu à Grasse en janvier 2012... Dorsaf et Walid ont reçu des peines presque maximales et comparables à celles des policiers condamnés ! Ils ont fait appel, l'audience s'est tenue le 2 juin, quelque 25 personnes étaient présentes pour les soutenir. Délibéré le 8 septembre.

Contact : comite_hakim_ajimi@riseup.net

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°131 - juin 2014

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Où est la gale ?

Ça n'a pas raté. Au lendemain de la raclée électorale des européennes le tandem Hollande-Valls se devait de réagir. En essayant de tirer le tapis sous les pieds du FN en prouvant aux chômeurs, aux plus pauvres, aux jeunes, aux sans-papiers que la gôche finalement a compris, qu'elle a enfin décidé de soulager leur misère ? En démasquant ainsi la démagogie genre « ami des pauvres » du FN ? Tu parles. Il ne faut pas rêver. C'est le contraire qui s'est passé : la gôche a fait du FN.

Ce sont des flics robocops qui se sont acharnés dès lundi matin sur les pauvres campements de bric et de broc érigés par les centaines d'exilés à Calais. Piétinés, écrasés, dispersés, pas de pitié. L'État rajoute une grosse couche à leur misère. Au lieu de leur assurer des conditions humaines, ils sont stigmatisés comme « galeux », puis on sort les matraques. Voici la méthode Hollande-Valls. Pareil, les expulsions de squats, les attaques des camps des Rroms, la répression des travailleurs en lutte.

Ce lundi-là, le pouvoir de gôche, appliquait le programme du FN. Dans la foulée, Cazeneuve, le ministre de l'intérieur, affirmait,

que contrairement aux promesses répétées de Hollande (encore le 6 mai, juste avant les européennes), le droit de vote des immigrés non communautaires est enterré.

Jean Marie Le Pen déclarait un jour que « les électeurs préfèrent l'original à la photocopie ». Hélas c'est bien vu. Ceux qui n'ont plus d'espoir, trahis par les « photocopies » de la gôche, trouvent, faute de mieux, plus « crédible » l'original : le FN lui-même. Abstention massive, vote pour le FN d'ouvriers et de jeunes déboussolés, démoralisés, écrasés par le chômage... La catastrophe peut arriver plus vite qu'on ne le pense. La Ve République chancelle et creuse sa propre tombe. Cette forme d'État a un « Bonaparte » à sa tête, c'est-à-dire un chef qui ait suffisamment d'autorité pour décider de tout et tout seul. Ainsi les autres institutions « démocratiques », basées sur les partis (Assemblée nationale, Sénat) doivent se soumettre au Président. Avec Hollande, le Monsieur 3%, ça risque bientôt de ne plus marcher. Dans cette crise de régime, face aux partis en décomposition, le FN pourrait finir par apparaître aux yeux des possédants comme la seule force capable sauvegarder l'« ordre » et l'État, garants de cette société de misère, de racisme et d'exploitation.

suite en page 2 >

Heureusement l'histoire n'est pas encore finie. Les résistances et solidarités ici et là, contre le chômage, le racisme, les violences policières... sont encore isolées, loin, pour le moment, de pouvoir combler l'abîme qui s'ouvre devant nous. Pourtant c'est elles qu'il faut nourrir, c'est seulement d'elles que peut surgir l'espoir.

> Parade du nouveau maire du Blanc-Mesnil

Thierry Meignen s'est fait élire aux dernières municipales prenant cette ville de Seine-Saint-Denis au PCF qui la dirigeait depuis 1931 et il applique son programme à la lettre : le lundi 12 mai, en collaboration avec le maire d'Aulnay-sous-Bois (lui aussi UMP), il a fait démanteler le plus grand campement habité par des Rroms (près de 700 personnes) du département et, en attendant la création de la police municipale et la mise en place de la «téléprotection» promise, la police nationale patrouille tous les soirs dans les quartiers populaires, notamment celui des Tilleuls, au point même que les lycéens qui y habitent se plaignent d'être empêchés de réviser à cause des provocations incessantes. Et puis partout le maire parade : sur l'ensemble des colonnes Morris de la ville où sa grosse figure s'étale sur une photo estampillée de l'ancien blason de la ville qui avait servi pour la dernière fois sous Vichy. L'ancienne équipe municipale Front de Gauche a déposé un recours contre les méthodes employées par l'UMP local pendant la campagne. Mais, pas trace d'un tract signé Front de gauche qui protesterait vigoureusement contre le démantèlement du camp et les violences policières... voilà pourtant ce qui aurait permis de commencer à faire clairement la différence entre les deux programmes.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Amiens : procès des révoltés d'août 2012

Les 15 et 16 mai au tribunal d'Amiens comparaissaient 6 jeunes hommes accusés d'avoir participé aux affrontements avec la police dans la nuit du 13 au 14 août 2012 en réponse à une provocation policière à l'encontre d'habitants du quartier nord d'Amiens rassemblés en l'honneur d'un jeune mort quelques jours plus tôt suite à un accident de moto (voir RE 111). 2 ans plus tard, au tribunal, c'est toujours la même logique de bouc émissaire et de mystification : mise en avant des casiers judiciaires des prévenus et absence de prise en compte du contexte. La défense fait apparaître que le dossier d'instruction est vide, que les témoignages à charge sont souvent contradictoires. Mais rien n'y fait : les 6 jeunes écoperont de peines de prison allant d'un mois à 5 ans fermes. Les 5 et 6 juin, un autre procès concernant cette fois les tirs à armes à feu avait cours dans ce même tribunal, 6 hommes accusés de «tentative d'assassinat d'agents» ont été condamnés à des peines allant de un an avec sursis à 5 ans fermes (alors qu'aucun tireur n'a pu être identifié...).

Liste des blessés par la police depuis 2005

Un travail important de recherche et de compilation a été fait sur les «Violences policières, flashball & LBD, les blessés depuis 2005». Liste récapitulative des blessés sur le site : <http://27novembre2007.blogspot.fr/2014/05/violences-policieres-flashball-lbd-les.html>. À lire absolument pour mesurer l'ampleur des violences policières souvent cachée ou camouflée. À lire aussi sur : <http://faceauxarmesdelapolice.wordpress.com/>

Mort pendant une perquisition

le 5 mai à Epinay sur Seine, lors d'une perquisition à son domicile, un homme est mort en tombant du huitième. Il aurait tenté de fuir la police.

À Bordeaux...

Cinq militants de l'association Droit au logement (DAL) qui étaient entrés dans un appartement inoccupé pour y installer une famille sans abri ont été condamnés le 14 mai à trois mois de prison avec sursis et plus 7000 euros de dommages et intérêts. Ils ont été soutenus par 150 manifestants, derrière la banderole «La solidarité n'est pas un délit». Ce procès fait suite à un incroyable harcèlement visant les prévenus : perquisitions menées par 30 policiers, saisie des ordinateurs, gardes à vue en juillet et en septembre, écoutes téléphoniques, géo localisation... «C'est un procès de l'engagement, des convictions et des militants», résume Me Berrier, avocate de Myriam, une des 5 prévenus.

Tunisie : une victoire contre les violences policières et sécuritaires

Azyz Amami et Sabri ben Mlouka, militants depuis 2008 contre l'État policier tunisien et figures de la jeunesse révolutionnaire ont été tabassés puis arrêtés par des policiers le 13 mai 2014 accusés d'avoir consommé un joint. La campagne qui a exigé leur libération a pu faire le lien entre plusieurs luttes en cours : contre la loi 52 qui permet d'emprisonner jusqu'à 5 ans les consommateurs de marijuana et qui sert d'outil de répression de la jeunesse (notamment les rappers), contre les violences policières constantes, mais aussi pour la reconnaissance et la mémoire des martyrs de la révolution - Azyz Amami étant l'un des initiateurs de la campagne «moi aussi j'ai brûlé un commissariat» qui exige l'amnistie pour tous ceux qui ont participé aux violences contre l'État de Ben Ali pendant et à la suite de la révolution, l'indemnisation des familles de ceux qui ont été tués ou blessés et la poursuite des vrais coupables (qui ont été pour l'essentiel libérés). Suite à une mobilisation populaire massive, les deux dissidents ont été libérés le 23 mai et ont bénéficié d'un non-lieu.

La voix des Rroms attaque Valls

«Les Rroms, quelle que soit leur nationalité et notamment lorsqu'ils sont Français, n'ont pas vocation à "rentre" en Roumanie ou en Bulgarie. Ils sont par contre décidés à dénoncer le racisme d'État qui les frappe». Le collectif La voix des Rroms a donc décidé de faire citer Manuel Valls pour provocation à la haine raciale suite aux propos qu'il a tenus alors qu'il était ministre de l'intérieur. À retenir : la séance du 4 décembre 2014, décisive puisque l'accusé, arguant de son statut de ministre, tentera de plaider la nullité pour cause d'incompétence de la cour.

Un homme accusé d'avoir versé un produit nocif...

sur le matelas d'un couple de Rroms place de la République à Paris, a été relaxé, le tribunal correctionnel de Paris, a estimé que l'infraction de violences volontaires n'est pas avérée. L'homme avait présenté ses excuses lors de l'audience avant de poursuivre avec cynisme : «désolé pour le symbole». Rien n'a faire le verdict reste le même.

Tir de mortier sur le commissariat de Gennevilliers (92)

Au Luth le 23 mai un jeune de 15 ans, accusé d'avoir mis le feu à des tractopelles, est mis en garde à vue. Relâché, il est à nouveau arrêté pour jet de pierres sur la police. Suite à cela un tir de mortier est tiré sur le commissariat. Cinq jeunes sont mis en garde à vue.



Les postiers et postières du 92...

... sont maintenant en grève depuis plus de 4 mois contre la précarité et les suppressions d'emplois. Au fur et à la mesure que la grève s'étend (Paris 15, 91...) la répression pour faits syndicaux s'amplifie. Après les mises à pied de 3 mois, licenciements par des commissions disciplinaires... Ces mesures internes s'ajoutent toujours à la pression policière et judiciaire suite aux 4 gardes à vue du 21 mai. La répression sévit aussi à Fleury dans le Loiret, à Villard-Bonnot dans l'Isère, à Saint-Denis de la Réunion...

Rassemblement mercredi 11 juin, 18h30, 44 boulevard Vaugirard (métro Montparnasse).